



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 53540

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon souhaite attirer l'attention de Mme la secrétaire d'Etat au tourisme sur le développement des croisières et du transport inter-îles par voie maritime dans le département de la Réunion. Alors que ces activités occupent une place essentielle dans le développement touristique de nombreux ensembles régionaux dans le monde, notamment dans les Caraïbes, elles demeurent encore embryonnaires à la Réunion alors que de réelles potentialités existent, avec notamment Maurice, Madagascar, les Comores, les Seychelles, et même, dans le strict respect de l'environnement, avec les Terres australes et antarctiques françaises. En conséquence, il la remercie de bien vouloir lui indiquer si elle envisage d'initier et de promouvoir des actions en faveur de ces activités d'une manière générale, et en particulier au sein de la commission de l'océan Indien.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souligne les possibilités offertes par l'île de la Réunion pour développer les croisières et le trafic inter îles. Le trafic de passagers est une activité récente dans l'océan Indien, et particulièrement à la Réunion où il était pratiquement inexistant à la fin des années soixante. Ce n'est qu'au début des années quatre-vingt-dix qu'il a commencé à prendre son essor. C'est ainsi que, depuis 1992 où elle concernait 8 253 personnes, dont 4 802 croisiéristes, cette activité a connu une croissance constante. En 1999, ce sont 55 682 passagers qui ont été accueillis. L'essentiel du trafic avait pour origine la liaison entre la Réunion et Maurice avec 42 554 passagers, auxquels s'ajoutaient 13 078 croisiéristes venus au cours de treize escales. L'année 2000, pour sa part, a été marquée au mois de mars par la première escale du Queen Elizabeth II. S'appuyant sur ce secteur de développement, Port-Réunion est en train de se positionner comme une escale de référence dans la nouvelle organisation des échanges régionaux. La chambre de commerce et d'industrie de la Réunion conduit une politique active visant à renforcer cette situation. Elle souhaite, en particulier, améliorer les dessertes terrestres du terminal de croisière du Port-Est qui est encore très sommaire. Au plan international, Port-Réunion assure le secrétariat de l'association des ports de croisière de l'Afrique australe et s'est rendu, à ce titre, au salon Sea Trade de Miami en juin 2000. Par ailleurs, le développement de la croisière est également un des objectifs prioritaires du programme tourisme de la commission de l'océan Indien qui réunit la Réunion, Madagascar, Maurice, les Comores et les Seychelles. Dans ce cadre, les îles de l'océan Indien ont été les invitées d'honneur du salon nautique Le Grand Pavois à La Rochelle en septembre 2000. Enfin, l'essor des croisières inter îles figure parmi les priorités de la future organisation régionale du tourisme qui sera à l'ordre du jour de la réunion des ministres du tourisme des pays membres de la commission de l'océan Indien le 22 janvier 2001 à Maurice.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53540

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2000, page 6442

Réponse publiée le : 29 janvier 2001, page 701